



GRILLE DE RÉDACTION-CHRONIQUES
LES 3 SEX*

Ce qu'est une chronique	
Une chronique vise à mettre en lumière un enjeu ou une problématique. Une chronique est un texte intellectuellement rigoureux et non discriminatoire. Une chronique présente un sujet sexologique en appuyant les différents arguments présentés par des sources à jour et fiables. On peut voir une chronique comme une « mini revue de la littérature ». Les propos d'une chronique doivent donc être appuyés de références scientifiques fiables, à jour et variées. Cependant, le texte doit être attrayant pour les lecteurs.	
Ce qu'une chronique n'est pas	
Une chronique n'est pas un résumé d'article scientifique, de thèse ou de mémoire ni un texte d'opinion. Une chronique n'est pas une histoire fictive ou vécue.	
Critère	Description
Sujet	Sexologique -si le sujet n'est pas « clairement » sexologique, l'auteur doit justifier et expliciter en quoi il l'est
	Novateur – Le sujet n'a jamais été abordé ou n'a jamais été abordé de cette façon.
	Abordé avec un nouvel angle -Le sujet est abordé selon une nouvelle approche
	Original -Le sujet sort des sentiers battus
	Mettant en lumière un enjeu peu connu de la communauté
	Contribuant aux connaissances de la communauté sexologique
Argumentation	Clairement structurée et cohérente (<i>enchaînement logique</i>)
	Étayée par des preuves et des exemples provenant de sources fiables (<i>les arguments présentés proviennent de références fiables et ne sont pas de simples opinions, perceptions ou jugements personnels</i>)
	Mention des contre-arguments (<i>si applicable</i>) afin de ne pas biaiser l'argumentation
	De niveau académique
	Non discriminatoire
Références	Intellectuellement rigoureuse
	Fiables, à jour (de préférence 10ans et moins) et variées
	Appuyant les différents arguments
	Sans biais de sources (<i>n'omettent pas volontairement les références qui contredisent l'argument</i>)
Qualité de la rédaction	Bibliographie suivant le style APA (http://www.guidemt.uqam.ca/citer/regles-par-type-ressource)
	Le style favorise la compréhension et la cohérence du texte
	Texte structuré (<i>introduction, corps, conclusion avec ouverture</i>)
	Qualité de la langue (syntaxe, grammaire, orthographe adéquate)

Longueur : entre 1000 et 2500 mots excluant la bibliographie